



Présentation de l'association des parents d'élèves

publié le 25/02/2021

Descriptif :

Bienvenue sur la page des représentants de parents d'élèves du Lycée Guy Chauvet.

Bienvenue sur la page des représentants de parents d'élèves du Lycée Guy Chauvet.

Le rôle qui nous est attribué est fondamental car il nous permet de nous impliquer dans les décisions concernant la vie de l'élève dans l'établissement, dans la vie quotidienne et dans le parcours scolaire en participant aux commissions ainsi qu'au Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration est l'instance décisionnelle de l'établissement où siègent tous les acteurs du lycée : administration, professeurs, élèves, agents, représentant de la Région, représentant de la Mairie et les parents d'élèves. Nous sommes 6 représentants des parents d'élèves titulaires à siéger au Conseil d'administration.

Nous siégeons également dans différentes commissions : éducative, hygiène et sécurité, éducation et citoyenneté, restauration, fond social, conseil de vie lycéenne et conseil de discipline.

Pour siéger au Conseil d'administration et dans les commissions il faut être élu en tant que représentant des parents d'élèves. Les élections ont lieu chaque début d'année scolaire. Cependant, la participation à certaines commissions est ouverte à tous les parents d'élèves élus et non élus.

Les parents d'élèves peuvent participer également aux conseils de classe. Leur rôle est de faire le lien entre les familles et le conseil de classe en recueillant les propositions et observations des parents avant le conseil de classe afin de représenter au mieux les intérêts des élèves. Un compte rendu est ensuite adressé aux parents.

Si vous souhaitez nous rejoindre ou nous faire part de vos remarques ou suggestions contactez-nous par mail : fcploudun@yahoo.fr

Pourquoi devenir représentant des parents d'élèves ? La réponse en bande-dessinée :

